

La Colline – théâtre national recrute

Un.e stagiaire au service mécénat

6 mois à temps plein : septembre/octobre 2019 à février/mars 2020

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), placé sous la tutelle du ministère de la Culture, La Colline - théâtre national est un lieu d'émergence de nouvelles écritures scéniques, un théâtre voué à la création contemporaine.

La Colline assure des missions de production ou coproduction, de diffusion et d'éducation artistique.

Description du poste

Sous l'autorité de la directrice du mécénat – secrétaire générale adjointe, la personne en stage au service mécénat l'assistera notamment dans les missions suivantes :

Prospection entreprises (mécénat et parrainage) :

- Veille concurrentielle et sectorielle ;
- Identification de prospects ;
- Qualification de prospects ;
- Mise à jour et enrichissement de la base de données donateurs ;
- Rédaction de l'accroche et des dossiers de sollicitation ;
- Suivi des agendas et tableaux de bord de la relation avec les prospects.

Suivi des relations avec les mécènes :

- Suivi administratif des projets : conventions, invitations, contreparties, etc. ;
- Participation à la rédaction des évaluations de programmes bénéficiant du mécénat ;
- Présence aux événements organisés pour ou par les mécènes.

Gestion de projets :

- Participation à la mise en œuvre de la première édition des Bourses de résidence Jacques Toja – La Colline ;
- Contribution à la mise en œuvre du Prix Jacques Toja – La Colline ;
- Observation et contribution à la conception et au développement de nouveaux projets susceptibles d'être financés par du mécénat.

Profil recherché

Formation universitaire, IEP, école de commerce ou de communication.

- Orthographe parfaite, excellent rédactionnel ;
- Maîtrise des outils informatiques notamment de la suite Microsoft Office ;
- Aptitude au travail en équipe ;
- Rigueur, esprit de synthèse, curiosité, force de proposition ;
- Autonomie, adaptabilité, sens des responsabilités ;
- Intérêt dans les domaines culturels et sociaux.

Conditions

- Convention de stage obligatoire ;
- Rémunération au montant minimum légal ;
- Tickets restaurants ;
- Prise en charge des frais de transport en fonction de la convention collective du théâtre national de la Colline.

Vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de nous faire parvenir une lettre et un cv anonyme. Dans ce cas, merci de bien vouloir inscrire sur votre CV une adresse mail anonyme pour vous répondre.

Dans le cadre de sa politique égalité femmes/hommes et de promotion de la diversité, La Colline s'engage dans un dispositif volontariste de prévention des discriminations.

Dans le parcours de recrutement, toute personne estimant avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement peut contacter Allodiscrim : n° vert gratuit 0800 10 27 46 / culture.allodiscrim@orange.fr / <https://www.allodiscrim.fr>.

Réception des candidatures **avant le 15 juillet 2019** à v.licastro@colline.fr